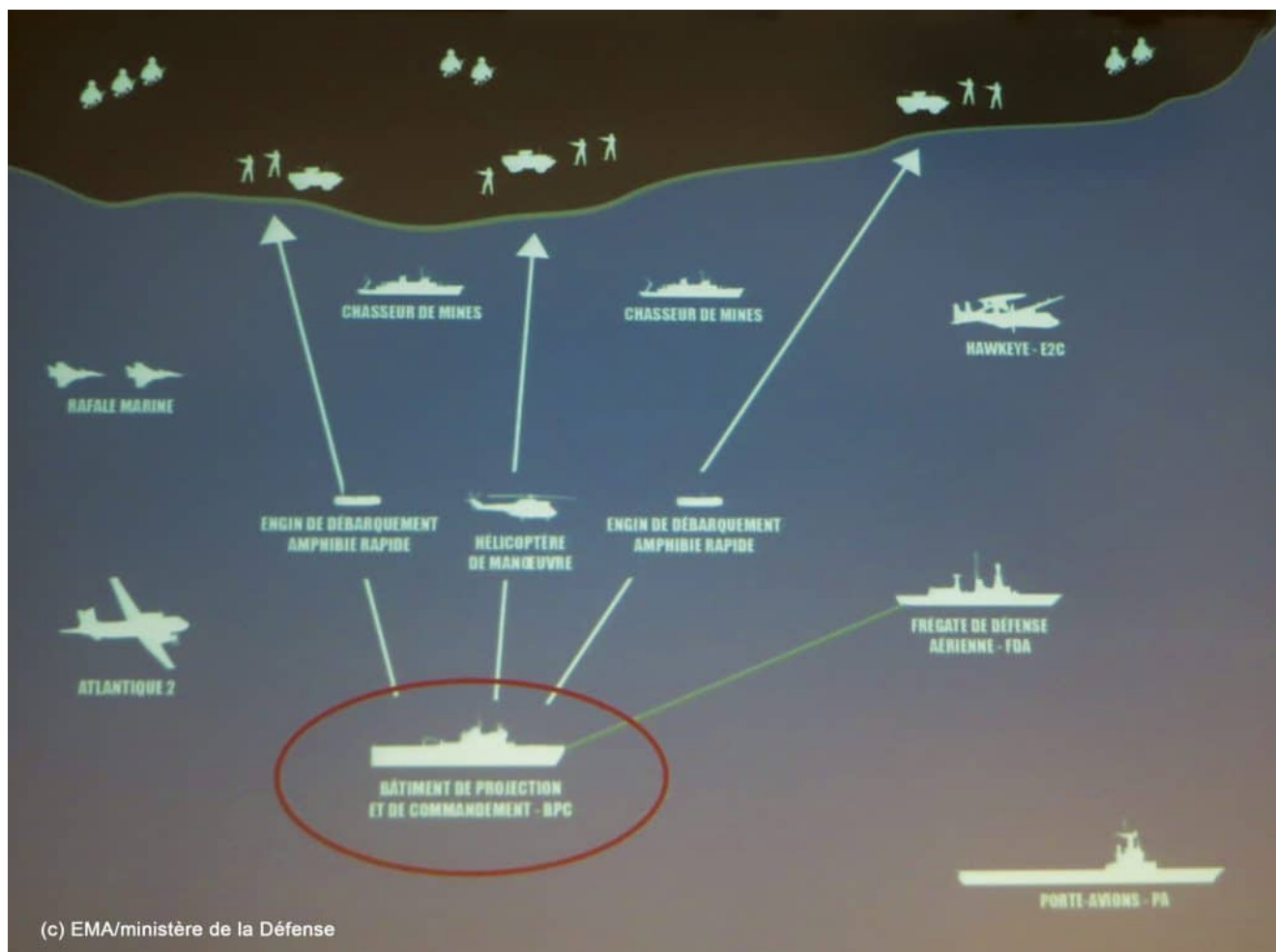


« Catamaran 2014 » : exercice amphibie d'une force expéditionnaire interalliés



L'exercice majeur d'entraînement interarmées « Catamaran 2014 » (13-26 octobre 2014) assure la préparation opérationnelle d'une force expéditionnaire à la conduite d'un assaut amphibie. Celle-ci est parfois la seule option militaire possible pour résoudre une crise à grande distance, débloquer un front ou répondre à un besoin humanitaire. « Catamaran 2014 » met en œuvre la composante maritime de la force expéditionnaire commune franco-britannique (CJEF), interarmées, non permanente et disponible sous faible préavis, conformément au Traité de Lancaster House (2010). Pendant l'entraînement en France, des officiers britanniques occupent des postes clés au sein des états-majors de conduite des exercices et deux équipes britanniques sont insérées dans les forces dites « avancées ». Cela permet de mettre au point des mécanismes communs, notamment le passage, délicat, du commandement maritime au

commandement terrestre dès l'établissement d'une tête de pont solide à terre. « Catamaran 2014 » se déroule en Méditerranée occidentale et au Sud de la France. La **première phase** (13-19 octobre) porte sur : la montée en puissance de la force expéditionnaire et la préparation du débarquement par les forces « avancées » (commandos marine des Forces spéciales) ; un entraînement des troupes embarquées et une répétition de l'assaut amphibie en Corse. En même temps, une partie du groupe de guerre des mines, qui inclut des plongeurs démineurs italiens et slovènes, sécurise les abords de Port-Vendres à l'Ouest de la zone. En amont, le porte-avions réduit la menace et assure un rapport de forces de 3 contre 1 pour préparer le débarquement à partir du groupe amphibie. Dans la nuit du 19 octobre, les troupes terrestres débarquent sur les plages de Saint-Aygulf (Fréjus) et du Dramont (Saint-Raphaël) à bord d'engins amphibies rapides et d'hélicoptères de manœuvre (*photo*) de bâtiments de projection et de commandement (BPC). Lors de la **seconde phase** (20-26 octobre), les troupes se dirigent vers Canjuers (Nord du département du Var), sous la protection des aéronefs embarqués (hélicoptères et avions radar, d'écoute électromagnétique et de chasse) et d'une frégate de défense aérienne. Les **moyens engagés** totalisent 5.000 militaires, dont près de 1.000 pour la force de débarquement. La Marine déploie la « Task Force 473 » : porte-avions *Charles-de-Gaulle* avec 12 Rafale, 6 Super-Étendard modernisés, 1 avion de guet aérien Hawkeye et 3 hélicoptères ; 3 frégates ; 2 pétroliers ravitailleurs ; 1 sous-marin nucléaire d'attaque ; 2 avions de patrouille maritime ATL2 ; 1 groupe amphibie avec 2 BPC, 1 transport de chalands de débarquement et leur batellerie. S'y ajoute un groupe de guerre des mines avec 1 bâtiment d'expérimentation, 3 chasseurs de mines et 2 bâtiments bases de plongeurs démineurs. L'armée de Terre déploie : 1 groupement tactique embarqué (600 soldats) ; 1 groupement aéromobile (8 hélicoptères Puma, 4 Gazelle et 2 Tigre) ; 1 sous-groupement logistique. Embarquent également sur BPC l'état-major de la Force aéromaritime française de réaction rapide et celui de la 9ème Brigade d'infanterie de marine, binômée depuis 1995 avec la 3ème Brigade commando des Royal Marines britanniques. En parallèle, deux entraînements d'interopérabilité ont eu lieu dans le Sud-Est de la France : « Noble Arrow » pour l'armée de l'Air et « Toll » pour l'armée de Terre, soutenue par les aéronefs de la Task Force 473.

Loïc Salmon

Joint Warrior 13-1 : exercice combiné majeur interalliés

Provence 1944

Marine nationale : Harmattan, les BPC en action